

Réponse à une consultation 19.12.2011

## **Santé: oui au dossier électronique du patient**

Le recours aux technologies de l'information et de la communication est devenu une évidence dans de nombreux domaines, mais il n'est pas satisfaisant dans le secteur de la santé (e-health). Afin de promouvoir la cybersanté, la Confédération a privilégié une approche pragmatique dans son avant-projet de loi, qui se limite au dossier électronique. Le projet pourra néanmoins contribuer à améliorer la communication électronique. economiesuisse salue la nouvelle loi fédérale (document en allemand).